

Une diversité de d'habitats représentés

- **Les forêts d'altitude** : situées aux étages montagnards jusqu'à l'étage subalpin, essences variées dominées par le hêtre, le sapin pectiné, le pin à crochet et le chêne pubescent, fréquentées par tous les grands gibiers, également favorables en mosaïque d'âge et d'essence différentes pour le grand tétras.
- **Les prés bois** : situés à la limite supérieure de la forêt ou en bordure des zones ouvertes, formations de strates arbustives et arborescente composées d'essences différentes (hêtre, sapin pectiné, pin à crochet, sorbiers des oiseleurs, alisiers blanc, rhododendrons), véritable zone tampon entre les forêts et les zones ouvertes d'altitude très intéressantes pour la faune sauvage (abri, refuge, nourriture).
- **Les landes d'altitude** : situés dans les zones ouvertes, clairières et peuplements clairs, formations ligneuses, semi-ligneuse buissonnantes et herbacées, composition variable en fonction de l'exposition du versant (genêts purgatifs, callunes fausse bruyères, myrtilles, raisin d'ours et de rhododendrons).
- **Les pelouses et prairies d'altitude** : formations herbacées composée de pelouses et prairies non fertilisées de moyenne et haute montagne, ressource fourragère, milieu très intéressant pour l'alimentation et la reproduction des perdrix grise des Pyrénées (notamment si mosaïque de pelouse et landes), présence d'ongulés de montagne (isard, mouflon).
- **Les terres agricoles et prairies de fauches** : marqué par la polyculture élevage (secteurs de la Haute Vallée et du Plateau de Sault), prairies naturelles et artificielles de fauches, cultures de céréales sur la partie grand plateau de Sault, présence d'une avifaune remarquable (caille des blés, l'alouette des champs).

Evolution et impacts sur la faune sauvage

- **Fermeture progressive des zones ouvertes d'altitude** du fait d'une pression pastorale moins importante et plus concentrée sur les zones les plus favorables et accessibles => régression des pelouses au profit des landes à rhododendrons et genêts, perdant ainsi de leur intérêt pour la faune sauvage (galliformes et ongulés).
- **Progression des prés bois et forêt** qui gagnent les zones ouvertes d'altitude ou les clairières => fermeture défavorable au grand tétras qui voit ses habitats se densifier et s'uniformiser en terme de diversité spécifique et de hauteur de végétation, fermeture favorable aux espèces de cervidés et de sanglier.
- **Abandon par l'activité agricole des prairies de fauche** et zones intermédiaires présentant des pentes, un accès difficile et un rendement limités => fermeture défavorable au petit gibier de montagne

**Actions mises en œuvre**

- L'Office National des Forêts, dans la gestion sylvicole des forêts domaniales ou communales dont elle a la charge, prend en compte la faune sauvage (grand gibier et galliformes de montagne) dans ses interventions et dans la conduite de ses peuplements.
- Les zones d'altitudes de landes et de pelouses bénéficient d'une gestion pastorale organisée par les communes ou des groupements pastoraux. Cette gestion intervient par la montée en estive de bétail (essentiellement gros bétail sur le département) durant la période estivale (juin à septembre). Des améliorations pastorales sont également réalisées au travers d'opérations de gyrobroyage ou de brûlage dirigé qui permettent de maintenir le milieu ou de le ré-ouvrir. Ces opérations ayant pour but de maintenir et d'améliorer la ressource fourragère, sont également favorables à la faune de montagne (galliforme et ongulés).

Problématiques

- Fermeture des pelouses, avancée de la forêt et abandon de certaines prairies de fauches,
- Dynamique agricole et pastorale en diminution, entraînant une fermeture du milieu,
- Uniformisation de certains peuplements en termes d'âge des peuplements et d'essences,
- Dérangements estivaux et hivernaux sur la faune sauvage par certaines activités sportives (sports d'hiver, randonnée, VTT, etc.)
- Mortalités liées aux infrastructures agro-pastorales et de loisirs

Enjeux cynégétiques

- Maintien d'une mosaïque de structures végétales pour multiplier les habitats potentiels,
- Préservation des habitats du Grand Tétrás et de la Perdrix Grise des Pyrénées
- Mise en œuvre d'une gestion intégrée dans les pratiques locales (agriculture, pastoralisme, forestiers, chasseurs)
- Réduction ou contrôle de l'impact des activités sportives ou de nature à vocation touristique,
- Limiter l'impact des infrastructures agro-pastorales et de loisirs (clôtures, station de ski, routes, etc.)

Orientations et programme d'action concernant les milieux montagnards pour la période 2014-2020

Enjeux	Orientations	Actions	Méthode / moyens
Préserver les habitats du petit gibier de montagne	H2 : Préserver les habitats du petit gibier de montagne	<i>H2.1 : améliorer la connaissance des habitats potentiels (programme OGM)</i>	<i>Réalisation d'expertises sur site, aménagements de milieu, actions sur les peuplements forestiers en lien avec l'ONF et le CRPF</i>
		<i>H2.2 : Limiter les mortalités liées aux infrastructures agro-pastorales et de loisirs</i>	<i>- Actions de sensibilisation auprès des aménageurs (groupements pastoraux), - Inventaire des linéaires de clôture pastorale - Visualisation des clôtures dangereuses</i>